

Paris, Amsterdam, le 25 Avril 2013

Communiqué de presse

Dividende 2012 d'Unibail-Rodamco SE

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Unibail-Rodamco SE réunie le 25 avril 2013 a approuvé les comptes 2012 et décidé le versement d'un dividende de **8,40 € par action** dont :

- 5,27 € par action payables en numéraire,
- 3,13 € par action payables, sur option de l'actionnaire, en numéraire ou en actions nouvelles Unibail-Rodamco SE.

Le prix d'émission des actions nouvelles qui seront remises, sur option de l'actionnaire, en paiement de la fraction du dividende payable en actions, est fixé à **164,61 €**. Ce prix correspond à 93% de la moyenne des cours d'ouverture de l'action lors des 20 séances de Bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale diminuée du montant net du dividende, arrondi au centime d'euro immédiatement supérieur.

Comme annoncé le 19 mars 2013, le calendrier sera le suivant :

- Date d'arrêté des positions :
 - o 2 mai 2013 : pour la fraction de 3,13 € du dividende (payable en numéraire ou en actions nouvelles, au choix de l'actionnaire) ;
 - o 7 mai 2013 : pour la fraction de 5,27 € du dividende payable en numéraire ;
- Date de détachement : 3 mai 2013 ;
- Délai d'option pour les actionnaires : du 3 mai 2013 inclus au 22 mai 2013 inclus ;
- Date limite de dépôt par les intermédiaires financiers auprès de CACEIS Corporate Trust des instructions relatives à l'option visée ci-dessus : 27 mai 2013 (12h00, heure de Paris) ;
- Paiement du dividende en numéraire et livraison des actions nouvelles : **3 juin 2013**.

L'option pour le paiement du dividende en actions devra être exercée par chaque actionnaire pour le montant total de la fraction du dividende (soit 3,13 € par action) pour laquelle l'option est offerte, en adressant la demande à son intermédiaire financier ou, pour les actionnaires inscrits au nominatif pur, à CACEIS Corporate Trust, 14, rue Rouget de Lisle - 92130 Issy-les-Moulineaux, France.

A défaut d'exercice de l'option au plus tard à l'expiration du délai (22 mai 2013), le dividende sera payé uniquement en numéraire.

Si le montant auquel un actionnaire a droit ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en numéraire.

Les actions nouvelles émises en paiement du dividende porteront jouissance des droits au 1^{er} janvier 2013 et seront entièrement assimilables aux actions existantes. Elles comporteront les mêmes droits et restrictions que les actions existantes, tels que décrits dans les statuts de la Société et le document de référence/rapport financier annuel 2012 disponibles sur le site internet de la Société (www.unibail-rodamco.com). Elles feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur les marchés NYSE Euronext Amsterdam et Paris.

L'ajustement du Taux de Conversion des ORNANE (code ISIN FR0011321330) sera rendu public ultérieurement par communiqué de presse après clôture de bourse.

Les actions Unibail-Rodamco sont cotées et négociées sur les marchés NYSE Euronext à Amsterdam et à Paris.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Relations investisseurs

Paul Douay
+33 1 76 77 57 40

Relations presse

Camille Delomez
+33 1 76 77 57 94

A propos d'Unibail-Rodamco

Créé en 1968, Unibail-Rodamco est le premier groupe coté de l'immobilier commercial en Europe, présent dans 12 pays de l'Union-Européenne et doté d'un portefeuille d'actifs d'une valeur de 29,3 milliards d'euros au 31 décembre 2012. À la fois gestionnaire, investisseur et promoteur, le Groupe souhaite couvrir toute la chaîne de valeur de l'immobilier. Grâce à ses 1 500 employés, Unibail-Rodamco applique ces savoir-faire à des segments de marchés spécifiques comme les grands centres commerciaux des villes majeures d'Europe, ou comme les grands bureaux ou centres de congrès-exposition dans la région parisienne.

Le Groupe se distingue par sa volonté d'obtenir les meilleures certifications environnementales, architecturales et urbanistiques. Sa vision durable et à long-terme se concentre sur les développements ou redéveloppements de lieux de vie attractifs et accueillants pour y faire du shopping, y travailler et s'y relaxer. L'engagement d'Unibail-Rodamco en matière de développement durable, économique et social a été reconnu avec son inclusion dans les indices DJSI (World et Europe), FTSE4Good et STOXX Global ESG Leaders.

Le Groupe est membre des indices CAC 40 à Paris, AEX 25 à Amsterdam et EuroSTOXX 50. Il bénéficie d'une notation A par Standard & Poor's et FitchRatings.

Pour plus d'informations, consultez www.unibail-rodamco.com

*** Avertissement :**

Le présent communiqué de presse est publié conformément à l'annexe III de l'instruction n°2005-11 du 13 décembre 2005 de l'Autorité des marchés financiers, telle que modifiée ; il ne constitue pas une offre ou sollicitation pour l'achat ou la souscription de titres financiers.

Ce communiqué ou tout autre document relatif au paiement du dividende en actions ne pourra être diffusé hors de France qu'en conformité avec les lois et réglementations applicables localement, et ne pourra pas constituer une offre de titres financiers dans les pays où une telle offre enfreindrait la législation applicable localement.

L'option de recevoir le dividende en actions n'est pas ouverte aux actionnaires résidant de tout pays pour lequel une telle option nécessiterait l'enregistrement ou l'obtention d'une autorisation auprès d'autorités boursières locales. Les actionnaires résidant hors de France doivent par conséquent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Cette option est ouverte aux actionnaires résidant dans un Etat membre de l'Union européenne. Les actionnaires doivent s'informer par eux-mêmes des conditions et conséquences relatives à une telle option et qui seraient susceptibles de s'appliquer en vertu de la législation locale.

Lorsqu'ils décident d'opter ou non pour un versement du dividende en actions, les actionnaires doivent prendre en considération les risques associés à un investissement en actions.